

Médiation Culturelle Suisse, Konradstrasse 61, 8005 Zurich

[www.kultur-vermittlung.ch](http://www.kultur-vermittlung.ch), contact@kultur-vermittlung.ch

**Deuxième journée de la médiation culturelle « Pour des bibliothèques inclusives »**

**Les bibliothèques sont des lieux qui donnent accès à l'information, à l'éducation informationnelle, à des œuvres et à des contenus culturels. Pour rendre cette offre accessible à tous les membres de la société, et en particulier aux personnes en situation de handicap,** [**le Laboratoire des bibliothèques de Bibliomedia**](https://www.bibliomedia.ch/fr/theme/laboratoire-des-bibliotheques/) **travaille depuis 2018 au développement de bibliothèques publiques inclusives en Suisse. Dans ce cadre,** [**Bibliomedia**](https://www.bibliomedia.ch/fr/)**, en partenariat avec le** [**Service Culture inclusive de Pro Infirmis**](https://www.kulturinklusiv.ch/fr/service-culture-inclusive/service-culture-inclusive_0-5.html)**, le centre de compétences pour l'inclusion culturelle en Suisse, a organisé le 27 novembre 2020 la deuxième journée de la médiation culturelle intitulée** [**« Pour des bibliothèques inclusives »**](https://www.bibliomedia.ch/fr/journee-de-la-mediation-culturelle-save-the-date/)**.**

Une centaine de participant-e-s des domaines des bibliothèques, de l'inclusion et de l’accessibilité ainsi que des personnes vivant avec un handicap de Suisse romande et alémanique ainsi que de France et de Belgique ont pris part à l'événement qui s'est déroulé sous forme numérique. Pour être accessible aux personnes vivant avec un handicap auditif, l’événement a été réalisé en collaboration avec [Swisstxt](https://www.swisstxt.ch/fr/), qui a sous-titré les conférences en direct, et avec les interprètes LSF indépendantes Lorette Gervaix et Mélanie Monnard, qui ont interprété l'événement en langue des signes française (LSF). Pour les personnes vivant avec un handicap visuel, les images des présentations Powerpoint ont par ailleurs été décrites, tandis que les tours de parole entre intervenant-e-s ont été clairement indiqués.

**Il appartient à la société de lever les obstacles à l'inclusion**

La Convention de l’ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), entrée en vigueur en Suisse en 2014, postule l'égalité des droits, la participation à tous les domaines de la vie et une vie librement choisie. Cette convention se fonde sur une conception du handicap considéré comme le résultat d'une interaction entre des limitations individuelles et des obstacles liés à des normes sociales, qui s'expriment dans l’environnement physique et social. Dans cette convention élaborée par des auto-représentant-e-s vivant avec un handicap, le handicap n'est plus perçu comme une déficience individuelle dont la personne est responsable et qu’elle doit surmonter ou réduire pour se conformer à une « norme ». C’est au contraire à la société d’agir sur le contexte social et environnemental pour lever les obstacles à l'inclusion.

Rappelant que la majorité des personnes font l’expérience d’un handicap en vieillissant, Céline Cerny du Laboratoire des bibliothèques de Bibliomedia souligne l'importance de traiter les obstacles à l'inclusion comme une mission collective. « Comment rendre les bibliothèques inclusives et comment accueillir les personnes en situation d’handicap dans les bibliothèques ? » C’est avec ces questions qu’elle lance la journée.

Pour commencer la journée, Françoise Sarnowski, fondatrice de l’association [Bibliopass](http://www.anlci.gouv.fr/Acteurs/%28Acteur%29/Bibliopass) en Bretagne et pionnière des ouvrages « FAL » (Facile à lire) en France, présente le FAL comme un outil d'inclusion développé par le monde des bibliothèques françaises. Il se caractérise, entre autres, par des textes simples, avec un vocabulaire et une structure de phrase compréhensibles du plus grand nombre. Il s’adresse à toute personne en difficulté avec la lecture. Cela comprend non seulement des personnes vivant avec un handicap mental, mais aussi des personnes âgées ou qui fatiguent vite, des personnes avec une expérience directe de migration ou encore des personnes qui lisent mal, peu, ou qui dédient peu de temps à la lecture.

La disposition spatiale et la présentation des médias au sein de la bibliothèque font également partie de la mise en œuvre d'un concept inclusif, explique Françoise Sarnowski. Un nombre réduit de livres, leur présentation frontale, un emplacement près de l'entrée et mis en évidence peuvent simplifier l'accès aux médias pour les publics concernés.

Inspirée des expériences menées par Bibliopass, Bibliomedia Lausanne propose aux bibliothèques un [fonds Facile à lire](https://www.bibliomedia.ch/fr/theme/fonds-facile-a-lire/) qui s’adresse à des personnes en difficulté avec la lecture. Celui-ci se compose de livres et de livres audio et regroupe plus de 900 titres. Il offre également des mesures d’accompagnement ([guide pratique et méthodologique](https://www.bibliomedia.ch/fr/nouvelle-publication-facile-a-lire-guide-a-lusage-des-bibliotheques/), conseil, idées de médiation, mise en réseau, logo pour la communication) pour les bibliothèques qui choisissent d’aller à la rencontre de publics avec des difficultés de lecture.

En complément au « FAL », il existe le « FALC » (facile à lire et à comprendre) qui est présenté par France Santi, spécialiste en communication accessible et fondatrice de [textoh!](https://www.textoh.ch/je-me-pr%C3%A9sente/) Contrairement au FAL, le FALC a été développé pour les personnes vivant avec un handicap mental afin de faciliter l'accès aux informations au niveau de la langue orale, écrite, ainsi que dans l'organisation visuelle de l'information. Le bureau textoh! accompagne des institutions, entre autres des bibliothèques et des musées, dans la réalisation de textes en FALC, par exemple des textes pour des dépliants, des sites web, des lettres, du matériel éducatif. Les textes sont toujours vérifiés par des testeurs et testeuses qui ont le niveau concerné. Rédiger directement les textes avec des expert-e-s concerné-e-s est encore plus inclusif.

Tout comme Françoise Sarnowski, France Santi souligne l'importance d’inclure des expert-e-s du public concerné dans l’élaboration et mise en œuvre d’offres inclusives. Ce principe réside également au cœur de l’organisation [« Atelier 1001 feuilles »](http://www.1001feuilles.org/). L'organisation se mobilise pour faciliter l’accès à la culture avec et pour les personnes qui vivent avec un handicap mental ou une forme d’autisme. Depuis 2010, l'Atelier propose chaque année, dans le cadre du programme [« Croque-Musées »](http://www.1001feuilles.org/) mis sur pied en collaboration avec [ASA-Handicap mental](https://www.asahm.ch/croque-musees), huit visites de musées développées et animées par des expert-e-s en situation de handicap. Kay Pastor, responsable de l’atelier, ajoute que les expert-e-s de l'« Atelier 1001 feuilles » interviennent aussi comme formateurs et formatrices dans les musées et les théâtres, où ils et elles sensibilisent le personnel à un traitement et à un accueil inclusif des personnes vivant avec un handicap mental ou une forme d’autisme. Ils et elles sont également des expert-e-s et des formateurs et formatrices dans les [formations en FALC](http://www.1001feuilles.org/apprenez-le-falc.html) proposées en collaboration avec le bureau textoh! pour des entreprises et organisations intéressées.

**L’inclusion est un chemin**

L'après-midi est consacrée aux offres inclusives dans deux bibliothèques publiques en Suisse. Les bibliothèques ainsi que toutes les autres institutions culturelles qui souhaitent s'engager sur cette voie peuvent être accompagnées et conseillées par le [Service Culture inclusive de Pro Infirmis](https://www.cultureinclusive.ch/fr/service-culture-inclusive-304.html). Il propose un conseil, des outils, des contacts, ainsi que des rencontres. Il décerne aussi le [label « Culture inclusive »](https://www.cultureinclusive.ch/fr/label-292.html), qui vise à faciliter la participation de personnes en situation de handicap à titre de publics, d’artistes ou encore de collaboratrices ou collaborateurs dans les institutions culturelles. Nicole Grieve, responsable pour la Suisse romande et co-organisatrice de cette journée, explique que les institutions s'engagent à développer des mesures inclusives sur quatre ans, définies individuellement, dans [cinq champs d’activités](https://www.cultureinclusive.ch/fr/label/cinq-champs-dractivite-43.html). Ces mesures seront co-construites avec des expert-e-s de l’inclusion vivant avec un handicap et elles seront inclusives, c’est-à-dire ouvertes – et utiles – au plus grand nombre possible. Le Service conseille les partenaires du label et les institutions culturelles intéressées, met en réseau les acteurs et actrices de l'inclusion et organise des contacts avec les [prestataires spécialisés](https://www.cultureinclusive.ch/fr/outils/prestataires-dinclusion-303.html) dans le domaine de l’inclusion culturelle. Il fournit également le guide en ligne gratuit [« Pour une visite culturelle accessible »](https://www.kulturinklusiv.ch/admin/data/files/page_editorial_block_file/file_fr/191/191029-guide-inclusion-arts-scene-culture-inclusive-final.pdf?lm=1596642887) et la [« Charte de l’inclusion culturelle »](https://www.kulturinklusiv.ch/fr/label/charte-de-lrinclusion-culturelle-293.html), élaborés avec des expert-e-s vivant avec et sans handicap. Jusqu'à présent, le Service Culture inclusive a conclu 81 partenariats de label, dont deux bibliothèques en Suisse allemande ([Bibliothek Rorschach-Rorschacherberg](https://www.cultureinclusive.ch/fr/label/partenaires-du-label/bibliothek-rorschach-rorschacherberg-141.html) et la [Mediathek Wallis-Brig](https://www.cultureinclusive.ch/fr/label/partenaires-du-label/mediathek-wallis-n-brig-283.html)).

Après l’introduction de Nicole Grieve, c’est au tour d’Isabelle Cardis Isely, bibliothécaire et médiatrice, accompagnée par Claudine Damay, experte malvoyante, de présenter son travail de CAS en médiation culturelle sur l'accueil des personnes malvoyantes à des actions de médiation (p. ex. jury de lecteurs pour un prix littéraire) organisées par les [Bibliothèques de la Ville de Lausanne](https://bavl.lausanne.ch/iguana/www.main.cls?surl=home). En collaboration avec quatre partenaires malvoyantes, dont Claudine Damay, l’objectif du travail de CAS était d’identifier et de mettre en œuvre des dispositifs qui permettraient un accueil universel des publics et le développement d’actions de médiation qui incluent les lectrices et lecteurs vivant avec un handicap visuel. Les deux intervenantes, faisant part des résultats et conclusions du projet, soulignent en premier lieu l'importance de former et sensibiliser le personnel des bibliothèques à un accueil personnalisé des personnes socialement discriminées. Des formations données par des auto-représentant-e-s permettent de définir ensemble de quelle manière des personnes vivant avec un handicap visuel pourront être soutenues dans leur autodétermination à choisir les prestations qui les intéressent, au lieu de les réduire à un statut de victime. Ce processus demande de l’expérience et beaucoup d’empathie. Selon Claudine Damay, « les lieux ne deviennent inclusifs que par le contact et l'empathie dont fait preuve le personnel. Les services viennent dans un deuxième temps ».

Pour terminer la journée, Béatrice Perret Anandi, responsable de la [Bibliothèque municipale de Bienne](https://www.bibliobiel.ch/fr/), présente la collection « Facile à lire » de son établissement. Celle-ci inclut 50 livres en allemand et 50 livres en français et existe depuis 2018. Cette collection est le fruit d’une analyse de besoins de personnes vivant avec un handicap mental et d’un benchmarking des actions similaires développées par des bibliothèques, principalement de l’étranger. D’après Perret Anandi, le succès d'une offre inclusive repose sur l'accueil et l'accompagnement des groupes concernés par un personnel formé et sensibilisé et un guide en langage simplifié qui explique le fonctionnement de la bibliothèque. Force est de constater qu'il ne suffit toutefois pas de développer une offre inclusive « pour » des groupes concernés. Il faut au contraire penser l’offre « avec », en approchant les personnes potentiellement intéressées au sein des groupes concernés, par l'intermédiaire de relais dans des associations d’aide, de proches et d’auto-représentants, ainsi qu’au niveau des établissement socio-éducatifs. D’autre part, la bibliothèque se réjouit de constater que l'offre « Facile à lire » est utilisée par différents groupes de lecteurs et lectrices, y compris des étudiant-e-s, des personnes ayant une expérience directe de la migration, des seniors, et autres. Elle est donc inclusive.

Avec cette journée qui fut une première suisse, Bibliomedia et le Service Culture inclusive de Pro Infirmis ont mis en lumière le domaine de l'inclusion dans les bibliothèques de personnes vivant avec un handicap. La rencontre a présenté des outils d'inclusion et donné un aperçu des processus par lesquels des bibliothèques deviennent plus inclusives. Il est à souhaiter que ce mouvement s'intensifie dans les bibliothèques de Suisse.

Initialement, la rencontre aurait dû se terminer par un marché aux projets réunissant des prestataires actifs dans le domaine de l’inclusion culturelle. Ce marché aux projets devait partager des connaissances et des outils, permettre des échanges et encourager des partenariats. En raison des mesures sanitaires, ce marché n’a pu avoir lieu. Pour le remplacer, Bibliomedia et Culture inclusive mettent à disposition un [document Word](https://www.bibliomedia.ch/fr/pour-des-bibliotheques-inclusives-liste-de-prestataires/) avec des prestataires d’inclusion culturelle professionnels actifs en Suisse romande, qui sont soit des auto-représentant-e-s ou qui travaillent en équipe mixte.

Geneviève Hertzog, Médiation Culturelle Suisse, janvier 2021